

**DEC POLE CONCOURS**

Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/25/220

Affaire suivie par : Pascale Amblard

Tél : 04 76 74 75 68

Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRÊTÉ**

**N° DEC/POLECONCOURS/XIII/25/220 du 16 septembre 2025**

Vu le décret N°2017-791 du 5 mai 2017 ;

vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

**Article 1** : une session d'examen en vue de l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire sera ouverte dans l'académie de Grenoble du lundi 22 septembre 2025 au vendredi 30 octobre 2026.

**Article 2** : Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 22 septembre 2025 – 12h00 au lundi 13 octobre 2025 – 23h59 au rectorat de Grenoble.

Les dossiers d'inscription devront être retournés par mail au rectorat, pour le lundi 13 octobre 2025 – 23h59 à la gestionnaire de la DEC pôle concours.

**Article 3** : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le recteur et par délégation,  
Signé le 18/09/2025 par Mme Laurence Giry,  
Cheffe de la division des examens et concours**

**Conforme à l'original, disponible sur demande**